



### Chèques Sport et Chèques Culture Loisirs 2025

Tous les jeunes âgés de 5 à 20 ans domiciliés sur la Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan peuvent bénéficier des Chèques Sport et des Chèques Culture Loisirs proposés par le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS).

#### LES CHEQUES SPORT 2025

Les « Chèques Sport » sont une aide facultative proposée par le CIAS visant à favoriser l'accès au sport pour les jeunes et notamment les plus défavorisés.

Les « Chèques Sport » servent à financer une adhésion dans un club sport partenaire du CIAS de la CCMA. De nombreuses associations sportives du territoire de la CCMA sont partenaires. Ce dispositif est accessible pour tous les jeunes de 5 à 20 ans domiciliés sur le territoire de la CCMA depuis au moins un an, scolarisés ou en alternance.

Les montants des chèques varient de 60 € pour les élèves de primaire et lycéens, 40 € pour les collégiens à 80 € pour les étudiants de moins de 21 ans. Une contrepartie financière, calculée à partir de l'avis d'imposition, est demandée.

#### LES CHEQUES CULTURE LOISIRS 2025

Les « Chèques Culture Loisirs » sont une aide facultative proposée par le CIAS ayant pour but de favoriser l'accès à la culture et aux loisirs aux jeunes et notamment aux plus défavorisés. Ce dispositif est accessible pour tous les jeunes de 5 à 20 ans domiciliés sur le territoire de la CCMA depuis au moins un an, scolarisés ou en alternance.

Les « Chèques Culture Loisirs » servent à financer une activité ou une adhésion auprès des associations et des structures partenaires du CIAS, comme le centre nautique intercommunal, le cinéma « Star », l'espace culturel et archives Médiathèque Louise de Savoie, etc.

Les chèques ont une valeur de 68 €. Une participation financière, calculée à partir de l'avis d'imposition, est demandée.

#### INFOS PRATIQUES :

Les formulaires de demande de chèques sont disponibles en ligne sur : [www.coeurdemaurienne-arvan.com](http://www.coeurdemaurienne-arvan.com) rubrique « Action sociale » et à déposer au CIAS.

Plus de renseignements auprès du CIAS, situé au 2<sup>ème</sup> étage de la Résidence Jean Baghe à Saint-Jean-de-Maurienne.  
Références : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h. À partir du 3 mars 2025.

Contact presse :  
Églantine MAUVET, Responsable Communication  
Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan  
Tél : 07 71 35 99 73 - [eglantine.mauvet@3cma73.com](mailto:eglantine.mauvet@3cma73.com)



# L'Echo de la Tour

N° 38

Le Conseil municipal de La Tour-en-Maurienne s'est réuni le mardi 25 février 2025 à 18 heures, salle des commissions, en Mairie de Pontamafrey, sous la présidence de Monsieur DURBET Yves, Maire. Il est procédé à l'appel des conseillers municipaux, le Maire constate que le quorum est atteint.

**Membres Présents :** DURBET Yves, FALQUET Philippe, FRUMILLON Michel, BOCHET Danielle, FRUMILLON Mireille, AVANZI Louis, STASIA Jean-Michel, MORRUGARES-BAROU Sabine, NORAZ Alain, REYNAUD Claude, DOMINJON Alain, DEFUNTI Elisabeth, OLIVE Philippe, VALENZANO Justine, VALLIN Rémi (arrivée à 18h15).

**Membres représentés :** BERNARDET Sophie (a donné procuration à BOCHET Danielle), DUPRAZ-CHAUDET Laure (a donné procuration à DOMINJON Alain).

**Membres absents :** POLTRON Martine (excusé), TRUCHET Anaïs.

**Approbation** du compte-rendu du conseil municipal du 17 décembre 2024.

**Secrétaire de séance :** BOCHET Danielle

**Date de la convocation :** le 20 février 2025

### Ordre du jour

- 1 - Adoption des rapports sur le prix et la qualité du service public d'eau potable 2023 d'Hermillon, du Châtel, Pontamafrey et Montpascal ;
- 2 - Adoption des rapports sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif 2023 et 2022 d'Hermillon, du Châtel et de Pontamafrey ;
- 3 - Demande de subvention – Atelier d'écriture ;
- 4 - Règlement général sur la protection des données (RGPD) – Adhésion à un groupement de commandes ;
- 5 - Nouvelle convention de prestations de services en matière de prévention des risques professionnels et de santé au travail ;
- 6 - Demande de subvention FAST pour les travaux de réaménagement de la voirie au niveau de la mairie d'Hermillon
- 7 - Prolongation conventions de location de terrain
- 8 - Echange parcelles Commune/FAVIER Cédric
- 9 - Achat parcelles succession ALBRIEUX Louise
- 10 - Achat parcelles Monsieur et Madame BRUN
- 11 - Questions et informations diverses.

### 1 - Adoption des rapports sur les prix et la qualité du service public d'eau potable 2023 d'Hermillon, du Châtel, Pontamafrey et Montpascal

Monsieur le Maire présente les principaux indicateurs faisant partie des Rapports sur le Prix et la Qualité des Services (RPQS) de l'eau potable pour l'année 2023 de la commune qui doivent être adoptés par le conseil municipal. Ces RPQS sont transmis à l'agence de l'eau et consultables en ligne.

## CHÈQUES CULTURE LOISIRS 2025

Pour tous les jeunes de 5 à 20 ans domiciliés sur la Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan



### Bénéficiez de 68€ pour la culture et les loisirs !



Les chèques culture loisirs d'une valeur de 68 €, servent à financer une activité ou une adhésion auprès des associations ou structures partenaires du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) de la CCMA : conservatoire de musique, centre nautique intercommunal, cinéma, théâtre en Maurienne...

En contrepartie, une participation financière est demandée. Elle est calculée à partir de l'avis d'imposition 2024 sur les revenus 2023 de la famille et varie de 8,50 € à 51 €.

Les demandes sont à déposer au CIAS.

### Nos partenaires

Structures et associations qui acceptent les chèques culture loisirs :

- Centre nautique intercommunal
- Cinéma « Star »
- Conservatoire de musique de Saint-Jean-de-Maurienne (EEA)
- Théâtre Gérard Philippe
- Théâtre en Maurienne
- Espace culturel et archives Médiathèque Louise de Savoie
- Association Le Bahut

### Renseignements

Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)  
Situé au 2<sup>ème</sup> étage de la Résidence Jean Baghe à Saint-Jean-de-Maurienne

Site internet : [www.coeurdemaurienne-arvan.com](http://www.coeurdemaurienne-arvan.com)  
rubrique « Action sociale »  
Tél : 04 79 64 00 54 Mail : [cias@cias-3cma73.com](mailto:cias@cias-3cma73.com)

Permanences : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00  
À partir du 3 mars 2025



## CHÈQUES SPORT 2025

Pour tous les jeunes de 5 à 20 ans domiciliés sur la Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan



### Bénéficiez de réductions pour vos activités sportives !



Les chèques sport servent à financer une adhésion à un club sportif partenaire du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) de la CCMA.

Ils ont une valeur de :  
• 60 € pour les élèves de primaire et lycée  
• 40 € pour les collégiens  
• 80 € pour les étudiants (moins de 21 ans)

En contrepartie, une participation financière est demandée. Elle est calculée à partir de l'avis d'imposition 2024 sur les revenus 2023 de la famille.

### Nos partenaires

Les associations qui acceptent les chèques sport :

- Association Sportive Collège Maurienne
- A Corps et Danse
- Artensis Flamenco
- Basket Club Mauriennois
- Boulets de Maurienne
- CSM Foot
- CSM Handball
- CSM Rugby
- Club Hétérophilie et Cultariste
- Club Pongiste
- Club des sports d'Albieux-Morillon
- Club des sports de Montficher-Lac Karelis
- Club des sports de Saint-Jean-d'Arves
- Football Club de Saint-Julien
- Football Club de Villargonfran
- Gerney Multisports
- Karaté Nido Kan
- La Piste en Herbe
- Le Pied à l'Étrier
- L'Étoile Mauriennoise
- Maurienne Judo
- Maurienne Aikido
- Maurienne Escalade
- MLDVTT
- Nautic Club Mauriennois
- Skate and Create
- Ski Club de Certier
- Ski Club La Toussaine
- Tennis Club
- Union Athlétique Maurienne
- Zumbard Ferris Maurienne

### Renseignements

Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)  
Situé au 2<sup>ème</sup> étage de la Résidence Jean Baghe à Saint-Jean-de-Maurienne

Site internet : [www.coeurdemaurienne-arvan.com](http://www.coeurdemaurienne-arvan.com)  
rubrique « Action sociale »  
Tél : 04 79 64 00 54 Mail : [cias@cias-3cma73.com](mailto:cias@cias-3cma73.com)

Permanences : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00  
À partir du 3 mars 2025



Ind.	Intitulé	Unité	Hermillon		Le Châtel		Pontamafrey		Montpascal	
			2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023
<b>Indicateurs descriptifs des services</b>										
D101.0	Estimation de la population desservie	hab	646	656	191	174	301	270	10	67
	Nombre d'abonnés	facture	324	345	122	134	183	195	66	67
	Consommation moyenne par abonnée	m3 / abo	91	73	56	47	86	82	20	17
D102.0	Prix TTC du service au m3 pour 120 m3	€/ m3	1,33	1,31	1,7	1,5	1,03	1,11	1,04	1,12
	Linéaire de réseau	km	12,61	12,61	4,9	4,9	4,2	4,2	1,1	1,1
<b>Indicateurs de performance</b>										
P101.1	Conformité microbiologique de l'eau au robinet	%	100	100	83	67	100	83	80	100
P102.1	Conformité physico-chimique de l'eau au robinet	%	100	100	83	83	100	100	100	100
103.2B	Connaissance et gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable sur 120 points	points	118	118	105	105	118	111	111	111
P104.3	Rendement du réseau de distribution	%	98,7	88,9	84,8	66,8	95,6	89,3	83,4	62,4
P105.3	Volumes non comptés	m3/km/j	1,3	2,7	3,6	5,5	2,5	3,4	4,2	8,4
P106.3	Pertes en réseau	m3/km/j	0,1	0,9	1,6	3	0,6	1,5	1,2	4,2

Monsieur le Maire propose de valider les Rapports sur les Prix et la Qualité du Service.

Vote : 16 Pour

Arrivée de Monsieur VALLIN Rémi à 18h15.

**2 - Adoption des rapports sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif 2023 et 2022 d'Hermillon, du Châtel et de Pontamafrey**

Ind.	Intitulé	Unité	Hermillon		Le Châtel		Pontamafrey	
			2022	2023	2022	2023	2022	2023
<b>Indicateurs descriptifs des services</b>								
D201.0	Estimation de la population desservie	Unité	656	656	174	174	263	276
	Nombre d'abonnés	Unité	292	335	85	96	183	195
	Volume facturés	M³	25 621	24 347	5 791	5 033	15 067	15 858
D204.0	Prix TTC du service au m³ pour 120 m³	€/ m³	1,47	1,52	1,82	1,79	0,88	0,64
<b>Indicateurs de performance</b>								
P202.2B	Connaissance et gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées – barème 120 points	Points	111	111	100	100	94	94
	Exports d'effluents en camion vers SIA	M³		NC		NC	70	60

**Hermillon** : Assainissement collectif raccordé au Syndicat Intercommunal d'Assainissement de Saint Jean de Maurienne

**Le Châtel** : Assainissement collectif raccordé à 2 Stations de Traitement des Eaux Usées (STEU) par filtres plantes macrophytes sur Le Châtel

**Pontamafrey** : Assainissement collectif raccordé à 2 Stations de Traitement des Eaux Usées (STEU) par décantation primaire puis transfert par camion.

Monsieur Le Maire propose de valider les rapports 2023.

Vote : 17 Pour

**LA TOUR EN MAURIENNE**  
**CHASSE AUX OEUFS**  
JUSQU'A 11 ANS  
**LUNDI 21 AVRIL 2025**  
DEPART 10H00  
ESPACE LEOPOLD DURBET SALLE POLYVALENTE D'HERMILLON  
11H00 REMISE DES PRIX  
APERITIF OFFERT PAR LA MUNICIPALITE  
UN OEUF DÉCORE TROUVE  
= UN OEUF EN CHOCOLAT GEANT

36<sup>e</sup> Salon du Livre d'Hermillon  
11 et 12 octobre 2025  
**CONCOURS D'ÉCRITURE DE NOUVELLES 2025**

Ouvert à tous

Ecrire votre nouvelle à partir de l'incipit proposé dans le règlement

Envoyez vos textes avant le 14 juillet 2025  
[salon@hermillon.net](mailto:salon@hermillon.net)

Règlement à télécharger  
[www.salon-du-livre.fr](http://www.salon-du-livre.fr)

Renseignements : 04 79 59 64 82

DOSSIER À DÉPOSER AVANT LE 15/11/2025

**AIDE À L'ACHAT D'UN VAE**  
VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

LA SUBVENTION PEUT ATTEINDRE 40 % DU PRIX D'ACHAT DU VÉLO, DANS LA LIMITE DE 400 €

**CONDITIONS**

- > REVENU FISCAL DE RÉFÉRENCE 2024 INFÉRIEUR OU ÉGAL À 15 400 €
- > ÊTRE DOMICILIÉ(E) DANS L'UNE DES COMMUNES MEMBRES DE LA 3CMA
- > AVOIR FAIT L'ACQUISITION D'UN VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE EN 2024

**INFORMATIONS**  
[COEURDEMAURIENNE-ARVAN.COM/ACTUALITE/VELO-ELECTRIQUE](http://COEURDEMAURIENNE-ARVAN.COM/ACTUALITE/VELO-ELECTRIQUE)

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE MAURIENNE ARVAN  
125 avenue d'Italie  
73300 Saint-Jean-de-Maurienne  
Tel : 04 79 53 07 20

La Région Auvergne-Rhône-Alpes ENTREPRISES  
Fiars de nos industries

**VOUS AVEZ UN PROJET DE CRÉATION/REPRISE D'ENTREPRISE, CONTACTEZ-NOUS !**

L'AGENCE ÉCONOMIQUE RÉGIONALE EN SAVOIE, ACCOMPAGNE LES PORTEURS DE PROJETS D'ENTREPRISE DE TOUT SECTEUR D'ACTIVITÉ !

Dans l'Avant-Pays Savoyard-Chartroux, sur les territoires d'Arlysière-Tarentaise, ou en Maurienne, nous sommes là pour donner vie à vos projets !

**UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ**  
Une aide à la méthodologie de montage de projet  
Des informations sur les aides mobilisables  
Des mises en relation ciblées  
Animation de l'Association Réseau Initiative Savoie

**UN ACCOMPAGNEMENT DE PROXIMITÉ SUR LES TERRITOIRES**  
Arlysière-Tarentaise  
Avant-Pays Savoyard-Chartroux  
Maurienne

SAVOIE | AUVERGNE-RHÔNE-ALPES ENTREPRISES  
[creation-savoie@auvergnheronealpes-entreprises.fr](mailto:creation-savoie@auvergnheronealpes-entreprises.fr)  
04 79 83 20 63

## Bibliothèque d'Hermillon



### 24 mars à 10h :

En partenariat avec le Relais Petite Enfance de la 3CMA, lecture jeune public

### 28 mars de 18h00 à 20h30:

Atelier d'écriture avec Étienne Ragot « Se lancer dans l'écriture » places limitées sur inscription au 04 79 59 64 82 ou [celine.aguettaz@latourenmaurienne.fr](mailto:celine.aguettaz@latourenmaurienne.fr)

Les lundis temps partagé autour du tricot et du crochet de 13h30 et 16h30, matériel et fourniture à disposition - ouvert à tous

Le site du réseau des bibliothèques : <https://mediatheques-latourenmaurienne.fr/>

## LES FLEURS ET LES PAPILLONS

Exposition de photographies

Anne-Lise Pollet



Du 11 février au 14 mars 2025

Médiathèque d'Hermillon

Aux horaires d'ouverture — 04 79 59 64 82



# ALLO, DOCTEUR ?

## LES TEMPS CHANGENT, VOS CONDITIONS DE TRAVAIL AUSSI !

**VENEZ VOUS  
INSTALLER  
AU CŒUR DE  
LA MAURIENNE !**

Nous vous accompagnons sur mesure  
logement pour toute la famille, local pro, démarches...

Pour vous aider :  
Cécile • Tél. : 06 19 42 72 51  
allodocteur@3cma73.com



« Chaque année nos facteurs sont victimes d'accidents liés aux attaques et morsures de chien. Afin de nous aider à préserver la santé et l'intégrité physique de nos agents, et ainsi continuer à bénéficier d'un service de qualité, nous vous engageons à respecter les textes suivants.

Conformément à l'article L211-14-2 du code rural et la loi n°2008-582 du 20 juin 2008-art.7

Tout fait de morsure d'une personne par un chien est déclaré par son propriétaire ou son détenteur ou par tout professionnel en ayant connaissance dans l'exercice de ses fonctions à la mairie de la commune de résidence du propriétaire ou du détenteur de l'animal.

Le propriétaire ou le détenteur du chien est en outre tenu de le soumettre, pendant la période de surveillance définie en application du premier alinéa L.223-10, à l'évaluation comportementale mentionnée à l'article L.211-14-1, qui est communiqué au maire.

A la suite de cette évaluation, le maire ou, à défaut, le préfet peut imposer au propriétaire ou au détenteur du chien de suivre la formation et d'obtenir l'attestation d'aptitude mentionnée à l'article L.211-13-1.

Faute pour l'intéressé de s'être soumis à ces obligations, le maire ou, à défaut, le préfet peut ordonner par arrêté que l'animal soit placé dans un lieu de dépôt adapté à la garde de celui-ci. Il peut, en cas de danger grave et immédiat et après avis d'un vétérinaire désigné par la direction des services vétérinaires, faire procéder à son euthanasie.

Nous vous remercions par avance, de votre collaboration. »

## Service de l'assainissement- Exercice 2022 Tableau récapitulatif des indicateurs

Ind.	Intitulé	Unité	Hermillon		Le Châtel		Pontamafrey	
			2021	2022	2021	2022	2021	2022
<b>Indicateurs descriptifs des services</b>								
D201.0	Estimation de la population desservie	Unité	600	656	186	174	291	263
	Nombre d'abonnés	Unité	290	292	84	85	182	183
	Volume facturés	m <sup>3</sup>	24 875	25 621	5 618	5 791	14 793	15 067
D204.0	Prix TTC du service au m <sup>3</sup> pour 120 m <sup>3</sup>	€/ m <sup>3</sup>	1.46	1.47	1.99	1.82	0.42	0.88
<b>Indicateurs de performance</b>								
P202.2B	Connaissance et gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées – barème 120 points	Points	111	111	100	100	94	94
	Exports d'effluents en camion vers SIA	m <sup>3</sup>	NC		NC		66	70

**Hermillon** : Assainissement collectif raccordé au Syndicat Intercommunal d'Assainissement de Saint Jean de Maurienne

**Le Châtel** : Assainissement collectif raccordé à 2 Stations de Traitement des Eaux Usées (STEU) par filtres plantes macrophytes sur Le Châtel

**Pontamafrey** : Assainissement collectif raccordé à 2 Stations de Traitement des Eaux Usées (STEU) par décantation primaire puis transfert par camion.

Monsieur le Maire propose de valider les rapports 2022.

*Vote : 17 Pour*

### 3 - Demande de subvention- Atelier d'écriture

Monsieur le Maire expose le souhait des bibliothèques d'Hermillon et Pontamafrey de renouveler et développer les ateliers d'écriture initiés en 2022.

PLAN DE FINANCEMENT DE L'OPERATION  
Année de la demande : 2025

Intitulé de la manifestation: Cycles d'atelier d'écriture	
	<b>DEPENSES</b>
Ateliers "Poémomètre"	800
Ateliers "Se lancer dans l'écriture"	400
Ateliers "l'expérience existentielle"	270
Ateliers "Fragments poétiques"	1300
Autre frais annexe de fonctionnement	230
<b>Totaux</b>	<b>3000</b>
	<b>RECETTES</b>
La Fourmillière 73	400
CSMB	1100
La Tour-en-Maurienne	1500
<b>Totaux</b>	<b>3000</b>

Monsieur le Maire propose de présenter un dossier de demande d'aide aux actions culturelles autour de la lecture publique auprès du Conseil Savoie Mont Blanc à hauteur de 1 100 €. Je précise que le sujet est apprécié par les personnes qui fréquentent l'atelier.

*Vote: 17 Pour*

### 4 - Règlement général sur la protection des données (RGPD)- Adhésion à un groupement de commandes

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que le règlement général sur la protection des données (RGPD) est entré en application le 25 mai 2018.

Les collectivités doivent s'assurer que leurs fichiers et services numériques sont conformes au RGPD, et ce, de façon active et en continu. Ceci nécessite de tenir à jour une documentation des actions menées afin de pouvoir démontrer sa mise en conformité.

Le RGPD impose à toutes les structures publiques de désigner un Délégué à la Protection des Données (DPD). Il est convenu de constituer un groupement de commandes réunissant la Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan, la Commune d'Albiez-le-Jeune, la Commune de Albiez-Montrond, la Commune de Fontcouverte-La-Toussuire, la Commune de Jarrier, la commune de La Tour-en-Maurienne, la Commune de Montvernier, la Commune de Saint-Jean-d'Arves, la Commune de Saint-Jean-de-Maurienne, la Commune de Saint-Julien-Montdenis, la commune de Saint-Pancrace, la Commune de Saint-Sorlin-d'Arves, la commune de Villargondran, la Communauté de Communes Porte de Maurienne, le Syndicat du Pays de Maurienne, le Syndicat Intercommunal des Vallées de l'Arvan et des Villards, le Centre Intercommunal d'Action Sociale Cœur de Maurienne Arvan, et l'Office de Tourisme Intercommunal Cœur de Maurienne Arvan - Montagnicimes, afin de passer un marché de prestations de services pour un accompagnement en matière de RGPD et pour assurer la mission de Délégué à la protection des Données selon une procédure sans publicité ni mise en concurrence (articles R 2122-8 du code de la commande publique).

Pour ce faire, la Communauté de communes Cœur de Maurienne Arvan a d'ores et déjà pris attache auprès de l'Agence Alpine des Territoires (AGATE) sis à Chambéry.

Monsieur le Maire est autorisé à signer la convention constitutive de ce groupement et AGATE est désigné en qualité de « Délégué à la Protection des Données » de la collectivité.

Vote : 17 Pour

### 5 - Nouvelle convention de prestations de services en matière de préventions des risques professionnels et de santé au travail

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur STASIA Jean-Michel qui rappelle aux membres de l'assemblée que la compétence prévention est portée depuis le 01 janvier 2025 par la Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan (3CMA) qui dispose depuis, d'un service Prévention composé de deux agents préventeurs et dont les missions d'aide et de conseil sont proposées aux différentes communes membres de la 3CMA afin de les accompagner dans leurs obligations d'assurer la sécurité et la protection de la santé des agents placés sous son autorité.

Il rappelle également que la collectivité a signé une première convention avec la 3CMA conclue pour la période du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2024. Afin de poursuivre les actions engagées en matière de prévention des risques professionnels et de santé au travail, il convient de renouveler cette convention pour la période 2025-2027.

Ainsi en adhérant à cette convention de prestation pour des interventions en matière de prévention des risques professionnels et de santé au travail, la collectivité s'engage à préserver la santé physique et mentale des agents et à assurer leur sécurité, dans un souci de réduction des accidents de service et donc de régulation de l'absentéisme.

Monsieur Le Maire propose d'adhérer à la convention.

Vote: 17 Pour

### 6 - Demande de subvention FAST pour les travaux de réaménagement de la voirie au niveau de la mairie d'Hermillon

Le Maire rappelle à l'assemblée le projet de réhabilitation et de sécurisation de la route de la Cascade au niveau de la mairie d'Hermillon. La voirie se fera du côté

du ruisseau qui permettra de réduire la vitesse sur ce secteur. Des espaces verts seront également intégrés dans le projet ainsi que la conformité pour le stationnement des personnes handicapés.

Le coût total de ces travaux est estimé à 250 763 € HT.

Il propose de solliciter une subvention par le biais du FAST (Fonds d'Aide pour les Solidarités Territoriales) pour financer les travaux.

Vote : 17 Pour

### 7- Prolongation des conventions de location de terrain - Entreprise AEM et Entreprise Jérôme TRUCHET

#### • Entreprise AEM

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal la convention signée en 2022 entre la commune et l'entreprise AEM pour occuper une partie d'un terrain appartenant à la commune et situé sur le secteur « les Îles » à Hermillon afin d'entreposer et de broyer des végétaux.

Section	Numéro	Contenance totale du terrain	Surface du terrain mise à disposition	Lieu-dit
0C	1773	9690m <sup>2</sup>	750m <sup>2</sup>	Les îles

Cette convention, conclue pour une durée de 3 ans arrive à échéance. Monsieur le Maire propose de signer une nouvelle convention avec l'entreprise AEM en conservant les mêmes conditions de location fixées par la convention signée en 2022. Soit un tarif de 2€/m<sup>2</sup> par an. La convention sera reconduite par tacite reconduction. Le prix fera l'objet d'une révision annuelle suivant l'indice de révision des loyers.

Vote : 17 Pour

#### • Entreprise Jérôme TRUCHET BTP

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal la convention signée en 2022 entre la commune et l'entreprise Jérôme TRUCHET BTP pour occuper une partie d'un terrain appartenant à la commune et situé sur le secteur « les Îles » à Hermillon afin d'entreposer des matériaux et stationner des remorques.

Section	Numéro	Contenance totale du terrain	Surface du terrain mise à disposition	Lieu-dit
0C	1773	9690m <sup>2</sup>	3400m <sup>2</sup>	Les îles

Cette convention, conclue pour une durée de 3 ans arrive à échéance. Monsieur le Maire propose de signer une nouvelle convention avec l'entreprise Jérôme TRUCHET BTP en conservant les mêmes conditions de location fixées par la convention signée en 2022. Soit un tarif de 2€/m<sup>2</sup> par an.

La convention sera reconduite par tacite reconduction. Le prix fera l'objet d'une révision annuelle suivant l'indice de révision des loyers.

Vote : 17 Pour

### 8 - Echanges parcelles Commune/ FAVIER Cédric

Monsieur le Maire présente la proposition d'échange de parcelles ci-dessous avec Monsieur FAVIER Cédric sur Hermillon :

Cet échange est réalisé sans soulte.

FAVIER Cédric		Commune d'Hermillon	
ZC 51	1182m <sup>2</sup>	ZB 63	831m <sup>2</sup>
	<b>1182 m<sup>2</sup></b>	<b>Total</b>	<b>831m<sup>2</sup></b>

Monsieur le Maire sollicite l'autorisation de réaliser cet échange.

Vote : 17 Pour

### 9 - Achat parcelles succession ALBRIEUX Louise

Le Maire présente au conseil municipal une demande de M. MARQUES LOPES, pour l'achat des parcelles issues de la succession de Mme ALBRIEUX Louise.

Les parcelles sont situées sur la commune de Pontamafrey-Montpascal.

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal d'accepter l'achat de ces 27 parcelles au prix de 0.10 € le m<sup>2</sup> pour une contenance de 7 276 m<sup>2</sup>. Les frais d'actes seront à la charge de la Commune et l'acte sera établi par un notaire.

Vote : 17 Pour

### 10 - Achat parcelles Monsieur et Madame BRUN André et Monique

Monsieur Le Maire présente au Conseil Municipal une demande de Monsieur et Madame BRUN, pour l'achat de leurs parcelles sur le Châtel pour une superficie totale de 48 088 m<sup>2</sup>.

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal d'accepter l'achat de ces parcelles au prix de 0.10 € le m<sup>2</sup>. Les frais d'actes seront à la charge de la Commune et l'acte sera établi par un notaire.

Vote : 17 Pour

### 11 - Questions et informations diverses

- Monsieur Le Maire remercie l'ensemble des personnes qui ont pris part à l'élaboration du bulletin annuel de la Tour-en-Maurienne.

- Madame Sabine MORRUGARES-BAROU demande quelle intervention est faite à Poudres Hermillon en fin de journée générant des fumées. Monsieur Le Maire informe qu'il s'agit d'une opération de nettoyage. Il précise que la Gendarmerie, les Pompiers et la Mairie sont informés.

- Monsieur Claude REYNAUD informe du marquage d'af-fouages sur le territoire d'Hermillon.

Séance levée à 19h16